

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 40 (1895)
Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XL^e Année.

N^o 9.

Septembre 1895.

Quelques pages d'histoire militaire suisse.

I. 1838.

« Des ouvriers allemands, réunis au Steinhölzli, près de Berne, dit notre historien national, avaient, avec mépris, jeté l'un après l'autre loin d'eux des drapeaux aux couleurs des souverains de l'Allemagne, pour éléver à leur place celui de la république allemande (27 juillet 1834). Sur ce fait, le ministre d'Autriche somma tous les compagnons ouvriers autrichiens en séjour dans le canton de Berne, d'évacuer ce canton dans huit jours. Des sommations pareilles furent adressées par les ministres de Prusse, de Bavière et de Baden à leurs ressortissants. Des troupes s'approchèrent de la frontière. Berne fléchit. Les réfugiés qui avaient compromis la Suisse furent en grand nombre, et brusquement, chassés du pays.

» Peu à peu, cependant, ils en reprirent le chemin, ou furent remplacés par d'autres. Des Allemands furent arrêtés, à Zurich, au moment où la Jeune Allemagne allait tenter, au-delà du Rhin, une expédition semblable à celle de Savoie. De retour à Granges, Mazzini convoqua la *Jeune Europe* autour de lui (28 mai 1836). Cette fois, ce fut la France qui demanda des mesures répressives et le fit, la voix haute, par l'organe de son ministre en Suisse, le duc de Montebello (18 juillet 1836). Le ton était celui du commandement ; il blessa ; la Suisse se rodit. M. Thiers, président du Conseil du roi, la menaça d'un blocus hermétique. Toute l'Europe se montrait d'accord avec la France. Les Confédérés promirent d'agir avec énergie contre les réfugiés qui, par des faits constatés, auraient rompu les rapports internationaux (14 août). Mazzini n'en demeura pas moins à Granges plusieurs mois encore sans être inquiété.

» C'est en ces circonstances qu'un agent de la police secrète du roi Louis-Philippe, entré en Suisse sous un faux nom, fut signalé par le duc de Montebello comme un réfugié, dont il